



**ACEASCO
FORMASCOPE**

COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI



Les **réussites**
individuelles
font la **réussite**
collective

et la **réussite**
collective **favorise**
les **réussites**
individuelles



15 ANS DE COOPÉRATION... Certainement pas un aboutissement mais une étape pour ACEASCOP FORMASCOPE ! Aujourd'hui, cette aventure coopérative a échappé à ses 4 co-fondateurs dont je fais partie. Elle ne nous appartient plus, elle évolue et c'est très bien ainsi.

Il y a 15 ans, nous avons osé coopérer en créant une SCOP. Quelle drôle d'idée vous diraient certains encore aujourd'hui ! Pourquoi créer sous un statut coopératif, dans un secteur économiquement difficile ? Pourquoi souhaiter partager la gouvernance, les bénéfices et risquer son argent dans un projet où, quoi qu'il arrive, vous repartirez au mieux avec ce que vous avez apporté ?

Pour ma part, c'est la finalité même de l'entreprise qui m'importe... Finalité qui ne peut pas être le profit ou l'argent, qui sont et doivent rester des moyens. Créer une entreprise doit être le moyen de créer son propre emploi, en redonnant du sens au travail tout en pérennisant la structure. C'est, je crois, ce que nous avons fait.

En 2005, quand l'opportunité d'offrir cette possibilité et de redonner du sens au travail à d'autres s'est offerte à nous, c'est sans grande hésitation que nous avons créé une Coopérative d'Activités et d'Emploi. Les CAE existaient depuis 10 ans en France, encore fallait-il oser créer la première dans notre région !

“ Créer une entreprise doit être le moyen de créer son propre emploi, en redonnant du sens au travail tout en pérennisant la structure. ”

L'année 2007 fut un ajustement aux exigences de la loi avec la création d'une filiale en services à la personne, SCOPADOM. En 2010, ACEASCOP FORMASCOPE accueillait le 300^{ème} entrepreneur et atteignait le million d'euros de chiffre d'affaires. La preuve, s'il en fallait, que la CAE répondait à un vrai besoin de territoire et de société.

En 2014, la Loi Économie Sociale et Solidaire portée par le Ministère de Benoît HAMON a donné aux CAE une reconnaissance méritée et stabilisé un statut particulier, pratiqué de longue date, celui d'Entrepreneur Salarié Associé. Alors que la réforme du statut des indépendants en vue de bénéficier d'une indemnisation en cas d'échec de leur activité est toujours d'actualité, il est important de souligner que les CAE et leur statut d'Entrepreneur Salarié Associé proposent une telle couverture sociale depuis plus de 20 ans...

Aujourd'hui, ACEASCOP FORMASCOPE est devenue SCIC SA et a accompagné plus de 800 projets en 15 années d'existence. Nous représentons un collectif de 213 entrepreneurs actifs, dont 109 salariés, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros. 46 entrepreneurs salariés sont devenus associés et pérennisent la société.

Le temps passe et, en phase avec les valeurs que nous avons toujours défendues, l'entreprise évolue et poursuit l'aventure... A l'heure où, pour ma part, je vais m'éloigner de la coopérative et profiter de cette belle aventure qu'est la retraite, je tiens à rendre hommage à mes co-équipières des débuts et à féliciter les membres de l'équipe d'appui qui vont reprendre le flambeau avec confiance et détermination. Je formule ici le vœu de tous vous retrouver dans 15 ans avec la même passion et les mêmes valeurs que celles qui nous animent aujourd'hui !

Alain BOUCHON

SOMMAIRE

- 03** L'édito
- 06** Entreprendre en CAE
- 07** « Passion, liberté, inventivité ! »
Entretien avec Claire DIÉVAL, entrepreneure salariée associée
- 08** ACEASCOP FORMASCOPE en quelques chiffres
- 10** Le parcours de l'entrepreneur
- 12** La diversité des métiers
- 13** « La CAE, un acteur fort de l'insertion dans nos territoires »
Entretien avec Pascale MOREAU, conseillère communautaire
de Grand Châtellerault
- 14** L'entrepreneuriat au féminin
- 15** « Indépendante, sans être seule »
Entretien avec Christine ROSE, entrepreneure salariée associée
- 16** ACEASCOP FORMASCOPE, une initiative collective
- 17** Les initiatives collectives des entrepreneurs
- 18** Le financement solidaire
- 19** Les CAE partenaires du territoire
- 20** Coopérer Pour Entreprendre, un label
- 21** ACEASCOP FORMASCOPE demain...

UN MODÈLE JURIDIQUE SÉCURISÉ

Le porteur de projet est créateur de son activité mais c'est en tant que salarié de la coopérative qu'il exerce. En véritable entrepreneur, il prospecte sa clientèle et finance sur son chiffre d'affaires, son salaire, ses cotisations sociales et sa participation aux fonctions mutualisées de la coopérative. En tant que salarié, il bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée (CESA - Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé) et d'une protection sociale complète. C'est la CAE qui valide ses factures, encaisse les règlements et porte la responsabilité juridique de tous ses actes professionnels. Si l'entrepreneur salarié abandonne son projet, la CAE lui aura permis de le tester et d'acquérir des droits sociaux.

UN MODÈLE COLLABORATIF ENRICHISSANT

Le suivi administratif, comptable et commercial de chaque entrepreneur salarié est assuré par la CAE (règlement des cotisations sociales, reversement de la TVA, facturation, gestion des fiches de paie, calcul mensuel des salaires...). De plus, la coopérative lui assure son soutien tout au long de son parcours : accompagnement individuel régulier et réunions collectives thématiques permettent d'échanger, de

“ Entreprendre en CAE, c'est un modèle économique à valeurs ! ”

partager, d'être conseillé et d'apprendre. Epaulé dans ses démarches administratives, l'entrepreneur sécurise son activité en confiance pour se concentrer sur son développement. Entouré et soutenu, il profite d'une dynamique collective riche d'enseignements.

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Si l'activité s'avère viable et que l'entrepreneur souhaite rester dans la CAE, il demande alors à devenir associé de la coopérative, contribuant ainsi activement au développement de son outil de travail. La CAE est régie selon le principe « une personne = une voix » indépendamment de toute notion de capital détenu. Depuis le 1^{er} janvier 2016 (décret d'application de la loi ESS de juillet 2014), l'entrepreneur dispose de trois ans pour être admis au sociétariat.

Extrait de « Génération CAE » - Coopérer Pour Entreprendre

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

▣ L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
- Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise.
- Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. ▣

Extrait de l'article 1^{er} de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

La loi du 31 juillet 2014 qui, dans ses articles 32 et 33 de la section 7, clarifie le statut des coopératives et des entrepreneurs salariés est ainsi un grand pas pour les Coopératives d'Activités et d'Emploi.



Claire DIÉVAL

**Entrepreneure salariée associée
Chargée de mission qualité, sécurité
et environnement**

Claire, quel a été ton parcours de formation et professionnel avant d'intégrer la coopérative ?

De formation marketing, je me suis reconvertie dans ce nouveau métier suite à un licenciement économique. J'ai découvert ACEASCOP FORMASCOPE en 2010...

La coopérative t'a permis de te lancer en solo ?

A la fin de l'année 2010, j'avais déjà deux missions qui m'ont permis de tester mon activité. J'ai dû apprendre mon nouveau métier en l'exerçant, prendre de nouveaux contacts, rencontrer des entrepreneurs et bâtir mes propres outils... Entrer à la coopérative m'a permis de me poser les bonnes questions, de prendre confiance, d'apprendre par l'expérience des autres.

Aurais-tu choisi un autre statut ?

Non, je ne crois pas. En rencontrant des personnes qui font le même métier que soi, on avance, on est conforté dans ses choix. A la coopérative, j'ai été accompagnée, j'ai suivi les différents ateliers qui posent les bonnes questions sur notre activité. Par exemple, et c'est essentiel : savoir quoi vendre et à quel prix.

Et tu es devenue associée...

Oui, en 2015 : j'avais reculé l'échéance d'une année, car je voulais que mon activité ait vraiment décollé... ce qui a été le cas, mi-2013, avec de nombreuses missions. Dès 2011, j'avais pu me salarier.

En trois ans j'ai pu mettre tous mes outils en place, tout organiser, construire pleinement et stabiliser ma nouvelle activité.

Que penses-tu de ton statut actuel ?

Je suis complètement satisfaite d'être entrepreneure salariée et heureuse de partager les valeurs coopératives. Il faut multiplier les occasions de se rencontrer localement ; c'est dans cette idée que j'ai proposé les « apéros » entre coopérateurs.

Nous sommes passionnés, libres et inventifs ensemble ; notre modèle est original et a plus que jamais une place à se faire dans le monde actuel. La Coopérative d'Activités et d'Emploi est le cadre idéal pour penser de nouveaux outils, réinventer d'autres formes de relations interprofessionnelles.

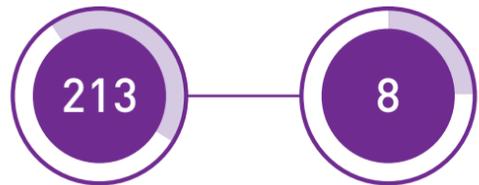
“ Passion, liberté, inventivité ! ”

QUELQUES CHIFFRES



ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS
EN 15 ANS

AUJOURD'HUI LA CAE C'EST :



ENTREPRENEURS

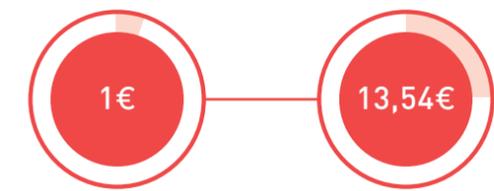
MEMBRES
DE L'ÉQUIPE D'APPUI



CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRENEURS
(EXERCICE 2016-2017)



VALORISATION DES FONDS PUBLICS :



INVESTI
DANS LA CAE

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
GÉNÉRÉS

Création de **FORMASCOPE**
SARL SCOP de formation professionnelle

ACEASCOP accueille
son 100^{ème} entrepreneur

Évolution en **ACEASCOP**
1^{ère} CAE du Poitou-Charentes

Création de **SCOPADOM**
CAE de services à la personne
Filiale d'ACEASCOP

ACEASCOP accueille
son 300^{ème} entrepreneur
et atteint 1 million de chiffre d'affaires

Création de la **Coopérative Jeunesse Services**
1^{ère} CJS en France à l'initiative d'ACEASCOP

ACEASCOP accueille
son 600^{ème} entrepreneur

Essaimage d'ACEASCOP
dans le secteur du bâtiment
Création de **L'ALTERBATIVE**

ACEASCOP FORMASCOPE
fête ses 15 ans d'existence !

2002

2005

2007

2010

2011

2014

2015

2017

LE PARCOURS DE L'ENTREPRENEUR

1

BIENVENUE À ACEASCOP FORMASCOPE !
Nous prenons connaissance de votre projet et établissons ensemble la démarche de travail.

INFORMATION ET DIAGNOSTIC

- Réunion d'information collective
- Entretien individuel

"ACEASCOP FORMASCOPE a été une solution de démarrage pour mon activité, avec un encadrement attentif et un réseau de proximité enrichissant."
Véronique

"J'ai trouvé au sein d'ACEASCOP FORMASCOPE des professionnels qui m'ont apporté les compétences dont j'avais besoin et un état d'esprit qui a renforcé ma motivation."
Pierre

2

LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Journées d'intégration
- Signature d'un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise)

Vous testez votre activité au sein d'un collectif...
Vous bénéficiez de l'appui comptable, juridique, financier et organisationnel d'ACEASCOP FORMASCOPE.

"ACEASCOP FORMASCOPE m'accompagne et m'écoute, favorisant ainsi la confiance dans mon activité. Un vrai modèle de coopération sociale et solidaire !"
Bénédicte

3

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Dès que le chiffre d'affaires le permet, signature d'un CDI
- Gestion de l'activité
- Participation au collectif

Votre chiffre d'affaires vous permet de financer votre activité et de vous salarier.
ACEASCOP FORMASCOPE vous accompagne pour pérenniser votre emploi.
Vous avez la possibilité de poursuivre votre activité au sein de la CAE ou de créer votre entreprise.

"Grâce à la coopérative, je peux combiner ma vie de famille et ma vie professionnelle."
Edwige

4

ENTREPRENEUR SALARIÉ ASSOCIÉ

- Dépôt de candidature au sociétariat
- Entrée au capital de la CAE

Vous gérez votre activité et pérennisez votre emploi.
Vous avez droit de vote (1 personne = 1 voix) et participez aux décisions.
Vous êtes acteur de la réussite du projet coopératif !

"La coopérative propose un accompagnement qui rassure et une réelle indépendance dans son activité. On entreprend avec liberté et confiance."
Djamila

"Au sein de la coopérative, je suis dans un schéma d'entrepreneuriat durable, social et solidaire. Une bonne alternative à la démarche classique."
Christian



COMMUNICATION / MARKETING / INFORMATIQUE

Graphiste, webmaster, informaticien...



CONSEIL / FORMATION

Historien du patrimoine, formateur dans le métier du grain, coordinateur de projets ESS, paysagiste, prestataire administratif...



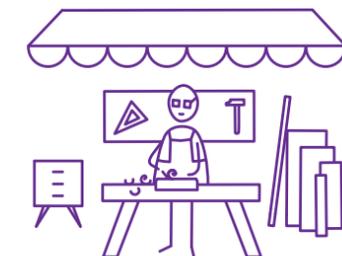
SERVICES À LA PERSONNE

Jardinier permaculteur, professeur de guitare à domicile, coiffeur à domicile...

ACEASCOP FORMASCOPE, Coopérative d'Activités et d'Emploi généraliste, accueille des entrepreneurs développant des activités variées qui peuvent aller de la prestation de services à la fabrication et ventes de biens.

Certains entrepreneurs ont par ailleurs plusieurs activités dans leur offre. Par exemple, formateur-sophrologue, formateur-oenologue, traducteur-créateur de meubles, tapissier-services à domicile...

La coopérative leur permet la simplicité de faire évoluer leur projet, tout en restant garant de la qualité de leurs services et leurs produits, en veillant sur la cohérence de leurs formations et leurs expériences professionnelles.



ART / ARTISANAT / COMMERCE

Ébéniste, vendeur de laine, sellier, tapissier, coutelier, designer luminaire, savonnier, restaurateur de céramique...



ACCOMPAGNEMENT / BIEN-ÊTRE

Médiateur, kinésologue, professeur de yoga, shiatsu, gym, sophrologue, réflexologue...



CULTURE / LOISIRS / TOURISME

Guide conférencier, loueur de canoé kayak, professeur de chant et de technique vocale, éditeur de livres et jeux, illustrateur, éducateur sportif...



MÉTIERS DE BOUCHE / ALIMENTAIRE

Maraîcher biologique, traiteur à domicile, food truck, ateliers de cuisine végétarienne...



Pascale MOREAU

Conseillère communautaire de Grand Châtellerault, Déléguée à l'insertion par l'activité économique et à l'économie sociale et solidaire

En quoi l'insertion par l'activité économique, et spécifiquement au sein de l'ESS, est-elle importante pour la collectivité territoriale qu'est devenue le Grand Châtellerault ?

Il est évidemment primordial pour nous de nous intéresser à tous les aspects de l'emploi et de l'insertion sur le territoire. C'est particulièrement vrai sur le bassin d'emploi de Grand Châtellerault pour les zones les plus éloignées de la commune de Châtellerault : c'est une problématique à la fois urbaine et rurale. Le secteur de l'ESS dont ACEASCOP FORMASCOPE fait partie est un acteur très important et fait actuellement l'objet d'une réflexion stratégique de Grand Châtellerault, notamment sous l'impulsion de toutes formes de coopérations sur le territoire.

Quels sont ses atouts, à vos yeux ?

Dans les différents parcours d'insertion et de retour à l'emploi, le modèle de la Coopérative d'Activités et d'Emploi est original et très pertinent, puisqu'il permet à des personnes de tout le territoire de

forger leur propre projet d'emploi quels que soient leurs parcours, leurs localisations. Il doit être placé en haut de l'échelle des différentes possibilités de retour à l'emploi : ACEASCOP FORMASCOPE, en l'occurrence, parvient à faire la synthèse de la dimension humaine et de la réussite économique. Vous aidez les porteurs de projets professionnels à créer leur activité, vous faites émerger des talents.

Des talents et des besoins sur le territoire ?

ACEASCOP FORMASCOPE balaie quatre champs importants de la création d'activité : le conseil, la formation, l'artisanat et les services aux particuliers, des secteurs où les besoins sont importants sur le territoire, en effet. Le partage d'expériences, le soutien aux entrepreneurs salariés, la notion de risque mais surtout de réussite commune est un beau projet. Il faut davantage faire connaître, notamment auprès des élus ruraux, des structures telles que la vôtre ; ACEASCOP FORMASCOPE a toute sa place dans le paysage de l'emploi et de l'insertion sur le territoire, votre modèle est porteur d'avenir.

“ La CAE, un acteur fort de l'insertion dans nos territoires ”

L'entrepreneuriat demeure un engagement très largement masculin dans notre société ; d'après les chiffres nationaux, en France, seulement un entrepreneur sur quatre est une femme.

Fort de son modèle économique innovant et sécurisant, l'entrepreneuriat en Coopérative d'Activités et d'Emploi se décline très largement au féminin.

“ Fort de son modèle économique innovant et sécurisant, l'entrepreneuriat en CAE se décline très largement au féminin. ”

En effet, les entrepreneures sont nettement majoritaires dans notre CAE, à l'image de la tendance constatée dans les coopératives présentes sur tout le territoire national.

Ainsi, cinq entrepreneurs sur huit présents au sein d'ACEASCOP FORMASCOPE et SCOPADOM sont des femmes.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE SÉCURISANT

Comment expliquer cette tendance démentant les données liées à l'entrepreneuriat dans son ensemble, plus masculinisé ?

Rencontres et échanges entre l'équipe d'appui et les entrepreneures font apparaître que le modèle économique sécurisant des CAE revêt une importance particulière.

En effet, l'entrepreneuriat en coopérative offre la possibilité de développer un projet d'activité sans prendre de risque financier individuel - un premier argument auquel les femmes sont sensibles.

Les porteurs de projet conservent leur statut et droits - indemnisation Pôle Emploi, par exemple - pendant la période de test sous contrat d'appui (CAPE).

Ce statut leur assure une garantie de revenus et leur apporte une certaine sérénité pendant la phase de démarrage du projet.

Au terme de la période de contrat CAPE, l'engagement du statut d'ESA (Entrepreneur Salarié Associé), équivalent à un salariat en CDI, est un statut sécurisant.

Tout cela apporte une réponse au principe de précaution qui rassure les entrepreneures, les incitant à s'engager dans un modèle d'entrepreneuriat individuel « dans le collectif », plus sûr et plus humain.

L'un des autres atouts de l'entrepreneuriat en CAE est le partage de réseau : les regards croisés sur les activités des unes et des autres font partie intégrante de la vision entrepreneuriale féminine.

Enfin, la liberté d'organisation de son activité par chaque individu est un élément clé qui permet aux femmes, comme aux hommes, de concilier vie privée et vie professionnelle.

Ce modèle économique permet finalement de lutter contre les inégalités hommes-femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat : il encourage les femmes qui ont un projet à venir le conforter au sein d'un collectif bienveillant, celui de la Coopérative d'Activités et d'Emploi.



Christine ROSE

Entrepreneure salariée associée
Tapissier en Charente-Maritime

Pourquoi avoir développé ton activité au sein de la coopérative ?

Je suis aujourd'hui tapissier, spécialiste de la réparation et la rénovation de sièges. Après avoir travaillé pendant vingt-trois ans dans un autre secteur, il m'a fallu repenser mon activité professionnelle ; je l'ai démarrée dans la couveuse de Charente-Maritime, en contrat CAPE. Au bout de deux ans, j'avais enfin trouvé le statut qui me semblait cohérent pour mes choix : j'ai intégré ACEASCOP FORMASCOPE en janvier 2012 et suis devenue associée en mars 2015. Depuis mars 2017, je fais partie du conseil d'administration.

Ce choix te convient-il pleinement ?

Pour pratiquer mon métier avec rigueur et disponibilité, développer les réseaux nécessaires au développement ou au maintien d'un niveau de clientèle suffisant, j'avais besoin de ce principe de fonctionnement. Mon activité est aujourd'hui stabilisée. Pour avoir longtemps travaillé dans des PME, géré une entreprise, je ne souhaitais pas me retrouver seule pour les aspects administratifs, et je voulais rester très concentrée sur la technique et le commercial. Ce choix est aujourd'hui payant, car je suis reconnue pour la qualité de mon travail. Je me sens indépendante, libre dans mon organisation, mais pas seule. Je regrette

juste qu'ACEASCOP FORMASCOPE n'ait pas encore installé une antenne en Charente-Maritime, afin que le réseau nous soit à tous pleinement profitable. La mixité des activités et celle des générations apportent des éléments de réflexion nécessaires et formidables au développement commercial de chacun.

Dans dix ans, te vois-tu toujours entrepreneure salariée ?

Sur les bases existantes aujourd'hui, j'espère que je ferai toujours partie d'ACEASCOP ! Mon activité évoluera certainement, ainsi que la coopérative, et j'espère que nous évoluerons ensemble. Pourvu, simplement, que les Coopératives d'Activités et d'Emploi ne seront pas au fur et à mesure empesées de complexités et de lourdeurs ; je l'ai un peu ressenti dans les modalités de création et de formalisation du CESA. La CAE est une belle idée qui doit rester lisible, accessible et profitable à tous.

“ Indépendante, sans être seule ”

ACEASCOP FORMASCOPE, UNE INITIATIVE COLLECTIVE

“ En 2002, la conjoncture économique de l'époque nous amène, Carmen, Nadine, Viviane et Alain, à redéfinir notre avenir professionnel. Une quinquana, 3 quadra, sortant du milieu associatif, acteurs engagés dans leur structure antérieure, souhaitant privilégier une structure collective dans laquelle nous puissions prendre des décisions en responsabilité : nous décidons de créer FORMASCOPE sous statuts SCOP SARL.

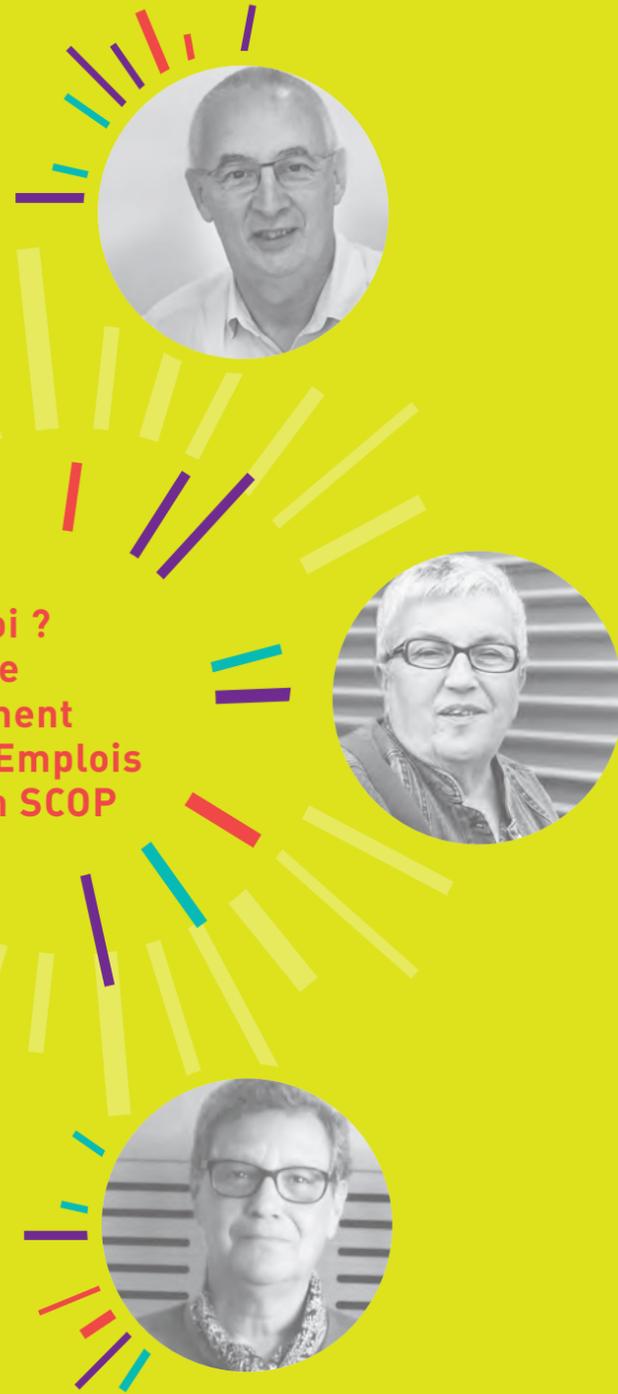
Partant de nos compétences et savoir-faire, la formation professionnelle, nous ouvrons à Châtelleraut un nouveau centre de formation, orienté vers les demandeurs d'emploi et les salariés d'entreprise. Est-ce nos faibles performances commerciales ou la conjoncture du secteur, mais dès fin 2003 nous diversifions l'activité vers le soutien scolaire - ce qui nous amènera plus tard, en 2007, avec la Loi Borloo, à créer une seconde coopérative, SCOPADOM, CAE spécialisée en services à la personne. Cette création nous permettra d'étendre le champ de nos activités accueillies ultérieurement.

Mais suite à l'organisation de stages de Diagnostic de création d'entreprise financés par la Région, nous sommes mis face à une réalité : les porteurs de projets, malgré de réelles compétences techniques, ne créent pas leur entreprise. Le réseau des Scop nous apporte alors la solution pour mieux accompagner ces derniers : c'est la Coopérative d'Activités et d'Emploi, que nous découvrons avec Caféine à Limoges puis grâce à un stage d'essaimage auprès de nos consœurs Elan Créateur à Rennes et L'Ouvre Boîtes 44 à Nantes.

Le premier entrepreneur, Cédric, technicien en cinéma d'animation, arrive alors en mars 2005, suivi dès mai par Corinne, socio-esthéticienne. La suite, vous la connaissez... Plus de 800 entrepreneurs accueillis en douze années dans une diversité d'activités impressionnante.

**ACEASCOP,
ça veut dire quoi ?
C'est l'acronyme
d'Accompagnement
à la Création d'Emplois
et d'Activités en SCOP**

Alain BOUCHON,
Viviane DUBOIS,
Nadine VIOLLEAU,
co-fondateurs d'ACEASCOP FORMASCOPE.



LES INITIATIVES COLLECTIVES DES ENTREPRENEURS

Les initiatives collectives émanent de la volonté des entrepreneurs de partager certaines activités ou démarches.

Ces synergies sont basées sur des valeurs communes à la coopérative : la solidarité et la coopération.

Le réseau des entrepreneurs lors de rencontres organisées par la CAE permet d'initier cette volonté de travailler ensemble.

“ Pourquoi soutenir ces initiatives ?

Parce que l'expérience prouve que la coopération génère de la valeur ajoutée, aussi bien économique qu'humaine ! ”

ACEASCOP FORMASCOPE soutient les initiatives collectives que ce soit les boutiques éphémères, les réponses communes aux appels d'offres, la participation collective à des manifestations, foires, salons, marchés de Noël...

“ Pourquoi soutenir ces initiatives ?

Parce que l'expérience prouve que la coopération génère de la valeur ajoutée, aussi bien économique qu'humaine ! ”

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Une boutique éphémère est un lieu où des créateurs se réunissent pour partager un espace commun et pour vendre leurs produits.

4 boutiques ont été initiées par les entrepreneurs :

En 2012 et 2013

Les Fées Créatives à Saint Georges de Didonne et La Tremblade : 4 entrepreneurs coopérateurs et plus de 20 entrepreneurs déposants.

En 2014

Le Coin des Créateurs à Poitiers : 7 entrepreneurs coopérateurs.

En 2016

Créateurs & co à Loudun : 11 entrepreneurs coopérateurs de la coopérative et 6 entrepreneurs extérieurs déposants.

GROUPE DE CONSULTANTS / FORMATEURS

Constitué depuis plus de 5 ans, ce groupe travaille régulièrement sur le positionnement collectif de la coopérative dans le conseil et la formation professionnelle.

Il a connu un temps fort d'activité, animé par l'équipe d'appui de la structure, au cours de l'année 2017, avec la réforme de la formation professionnelle et la mise en place du DATA Dock national du secteur.

ACEASCOP FORMASCOPE est aujourd'hui déclarée en conformité et référencée comme organisme de formation dans cette base de données nationale.

LE FINANCEMENT SOLIDAIRE

« La finance solidaire relie les épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent à des entreprises et associations à forte utilité sociale et environnementale, qu'ils financeront via la souscription de produits d'épargne solidaire. » *Source : Finansol*

LA FINANCE SOLIDAIRE permet aux entrepreneurs de la coopérative de solliciter des ressources financières par l'intermédiaire de structures basées sur des valeurs de solidarité. Nous sommes partenaires de l'Association Régionale Nouvelle-Aquitaine des **Clubs Cigales**. A ce jour, 9 clubs cigales sont associés de la coopérative. Cela signifie qu'ils soutiennent des projets d'entrepreneurs dans leur lancement ou dans la consolidation de leurs activités sur la base des valeurs partagées de soutien à l'économie locale et de développement territorial www.cigales-nouvelle-aquitaine.org

Pour cela, chaque Club Cigales devient associé de la SCIC SA ACEASCOP FORMASCOPE, ce qui lui permet d'abonder en compte courant un fonds d'investissement qui sera mis à disposition de l'entrepreneur ayant sollicité le club pour financer son activité. Fondé sur le principe de Capital Risque, ce soutien financier sera restitué si l'entrepreneur développe son activité. Dans le cas contraire, le club accepte le principe de perdre les fonds investis en cas d'échec.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF (crowdfunding) est une technique de financement solidaire associant une plateforme internet mettant en relation entrepreneurs et citoyens souhaitant les soutenir financièrement dans leurs projets. En contrepartie, les entrepreneurs offrent en remerciement un bien ou un service en lien avec leur projet.

« **J'adopte un projet** », plateforme régionale créée en 2015, est un partenaire d'ACEASCOP FORMASCOPE depuis sa création. Elle accompagne notamment les entrepreneurs de la coopérative en leur permettant de présenter leur projet sur la plateforme pour lever des fonds participatifs sur le principe du don contre don. Plusieurs entrepreneurs ont réussi leur levée de fonds et financé ainsi leur activité (ex. : fabrication et vente de glaces, boutique coopérative, conciergerie d'entreprises, yoga...). www.jadopteunprojet.com

LE MICROCRÉDIT consiste à accorder des prêts à des porteurs de projet ou des entrepreneurs, qui n'ont pas accès à d'autres sources de financement. En réponse au problème d'exclusion bancaire pour certains entrepreneurs, nous sommes partenaires de l'**ADIE**. www.adie.org

Dans ce cadre, ACEASCOP FORMASCOPE participe régulièrement au jury de fin de formation organisée par l'ADIE, CREAJEUNES.

LES FONDS D'INVESTISSEMENT COOPÉRATIFS

La coopérative favorise les liens avec ses partenaires de la finance permettant aux entrepreneurs de trouver des solutions adaptées à leur projet. Dans cet objectif, ACEASCOP FORMASCOPE a mis en place deux dispositifs de financement interne :

- Le financement par ses pairs associés : chaque associé peut prétendre investir la moitié de son apport en capital dans ses propres besoins d'investissement et solliciter le fonds d'investissement des associés pour mobiliser jusqu'à 8 fois sa part de capital.
- Le fonds d'investissement coopératif : chaque entrepreneur salarié peut solliciter le Comité d'études Financement pour demander un prêt d'investissement. Ce fonds disponible est alimenté par 4 partenaires de la coopérative, nos deux banques (Crédit Mutuel, Crédit Coopératif), IPCA France Active sous forme d'un fonds garanti et la SOCODEN, le fonds d'investissement du réseau des SCOP.

Depuis leurs créations, ces fonds ont permis le financement de projet tels que :

- Des équipements audiovisuels
- Une guitare électrique professionnelle
- Un pack logiciel de communication
- L'aménagement d'un local de production
- ...

LES CAE PARTENAIRES DU TERRITOIRE

L'ALTERBATIVE

L'ALTERBATIVE est une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) spécialisée dans les activités d'écoconstruction, intervenant sur le territoire du Poitou-Charentes.

L'ALTERBATIVE rassemble et accompagne des artisans écoconstructeurs afin de leur permettre de collaborer, de partager leurs connaissances, de mutualiser les charges, d'être plus visibles et donc de promouvoir une autre vision de l'habitat pour demain ! Leur devise est « Entreprendre Ensemble pour Construire Autrement ! »

Initiée en 2014 par 3 porteurs de projets d'activités du bâtiment, ACEASCOP FORMASCOPE a permis à l'un d'entre eux de bénéficier d'un contrat de travail de 6 mois pour réaliser l'étude de faisabilité de la future CAE L'ALTERBATIVE, grâce à un fonds de confiance mobilisé auprès de France Active. Essaimage réussi sur le territoire, L'ALTERBATIVE est aujourd'hui, plus de 3 ans après, en croissance constante et accueille plus de 30 entrepreneurs dans son secteur d'activité.

CONSORTIUM COOPÉRATIVE

Créée en juillet 2015, CONSORTIUM COOPÉRATIVE est une Coopérative d'Activités et d'Emploi dont l'activité principale est l'accompagnement des porteurs de projets et des professionnels de la culture. Ce modèle d'entreprise partagée permet le développement de l'entrepreneuriat coopératif et social, la création de dynamiques collectives et d'activités nouvelles. Elle est destinée aux artistes, auteurs, entrepreneurs œuvrant plus particulièrement dans les secteurs suivants :

- Arts visuels
- Création numérique et multimédia
- Audiovisuel
- Spectacle vivant
- Médiation et développement de projets

SCOPADOM

Créée en 2007, SCOPADOM (Services COopératifs Personnalisés A DOMicile) offre la possibilité aux entrepreneurs de développer une activité de services à la personne dans la cadre de la Loi Borloo, en respectant le caractère exclusif obligatoire de celle-ci. Ainsi, les entrepreneurs peuvent offrir à leur clientèle le bénéfice des avantages fiscaux de ce secteur, tout en étant accompagnés dans le cadre d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi grâce au partenariat existant avec la CAE généraliste ACEASCOP FORMASCOPE dont SCOPADOM est la filiale.

CHAMPS DU PARTAGE

En 2014, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, Grand Châtelleraudais aujourd'hui, et le Lycée agricole de Thuré cherchent une solution technique pour l'hébergement juridique d'un espace test en maraîchage biologique. Bien connu sur son territoire, ACEASCOP FORMASCOPE est sollicitée pour proposer cet accueil. De cette première expérience locale, portée par une entrepreneure, naîtra une association CHAMPS DU PARTAGE, préfiguratrice de la future CAE spécialisée en agriculture pour accompagner les entrepreneurs souhaitant tester leur activité agricole avant d'envisager leur installation. Incubée par L'ALTER'INCUB, incubateur du réseau des SCOP Poitou-Charentes, CHAMPS DU PARTAGE est aujourd'hui implantée à Angoulême et va prochainement accueillir ses premiers porteurs de projets, notamment sur l'espace test créé par la collectivité du Grand Angoulême.

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE NOUVELLE-AQUITAINE

Les CAE ACEASCOP FORMASCOPE, SCOPADOM, CONSORTIUM COOPÉRATIVE et L'ALTERBATIVE, associées à leurs consœurs de la Région Aquitaine, COOP ALPHA et COOP&BAT ont décidé de se regrouper au sein d'une association régionale **Coopérer Pour Entreprendre Nouvelle-Aquitaine** pour avoir une représentation territoriale en adéquation avec la nouvelle régionalisation.



COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE, UN LABEL

Le LABEL Coopérer Pour Entreprendre a été lancé en janvier 2015. Il accompagne le développement des Coopératives d'Activités et d'Emploi en leur permettant d'améliorer leurs pratiques et de renforcer leur attractivité et leur pérennité. Les premières CAE ont été labellisées le 12 janvier 2016. Solide et crédible, le label n'est ni rigoriste, ni complaisant ; fondé sur des règles simples, concrètes et empreintes de bon sens, il est le fruit de plus de 20 ans d'expériences partagées par la très grande majorité des Coopératives d'Activités et d'Emploi.

Le référentiel du LABEL couvre en 117 critères l'ensemble des compétences et responsabilités à l'œuvre dans une CAE : juridiques et financiers, comptables, ressources humaines, accompagnement, ancrage territorial et appartenance au réseau.

Le LABEL garantit le **professionnalisme de la CAE**. C'est également une **démarche mutuelle** de progrès, collective, dont s'est doté le réseau pour accélérer le partage des **bonnes pratiques**, en facilitant leur identification. Progressive (les CAE s'inscrivent à leur rythme dans la labellisation), cette démarche est également soutenue par des formations, des outils opérationnels ou encore une plate-forme numérique dédiée, permettant notamment à chaque CAE de s'autoévaluer et ainsi mesurer ses progrès.

Extrait de « Coopérer Pour Entreprendre »

“ le label est le fruit de plus de 20 ans d'expériences partagées par la très grande majorité des coopératives d'activités et d'emploi. ”

Appartenant au réseau Coopérer Pour Entreprendre depuis sa création, ACEASCOP FORMASCOPE a toujours respecté la charte signée entre les CAE du réseau. Ce travail de labellisation permet à la coopérative de s'interroger sur ses pratiques et d'inscrire les entrepreneurs dans une démarche de travail collectif. Une CAE se compose d'un collectif d'entrepreneurs et de salariés permanents. Il est primordial de concilier **coopération et professionnalisation** dans les deux parties. Le LABEL nous le certifie. Garante de la qualité du service rendu, la labellisation de la coopérative, programmée pour cette fin d'année 2017, devrait permettre une meilleure authentification de celle-ci, tant par ses pairs du réseau que par son environnement territorial.

UN ACTEUR MAJEUR DE L'ESS SUR SON TERRITOIRE

L'intention est de consolider cet ancrage territorial par la création d'établissements favorisant la proximité avec les acteurs locaux et les entrepreneurs.

Sur son territoire d'intervention, ACEASCOP FORMASCOPE œuvre pour communiquer à destination d'un large public sur les activités de la CAE au travers de la promotion des projets accompagnés, par l'animation de rencontres physiques et la mise en place d'outils de communication numériques.

UN ACTEUR RECONNU DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

ACEASCOP FORMASCOPE reste centrée sur sa mission première qui est de soutenir par son offre d'accompagnement tous les porteurs de projet de tester leur activité, sans discrimination et de promouvoir la mixité sociale.

Au-delà du projet collectif, ACEASCOP FORMASCOPE veille au respect de chaque individu en prenant en considération la singularité et la situation de chacun d'entre eux.

ACEASCOP FORMASCOPE entend promouvoir et développer l'accompagnement collectif tout au long du parcours de l'entrepreneur.

ACEASCOP FORMASCOPE favorisera la promotion économique des projets en s'appuyant sur différents supports :

- Accroître l'effort de représentation sur le territoire (participation à des manifestations) pour la visibilité des actions de la CAE et la promotion des activités des entrepreneurs.
- Travailler sur la construction de moyens de représentation numérique (réseaux sociaux, sites internet...) en parallèle de soutien d'actions mutualisées (espaces partagés, points de vente éphémères...).

UN PUISSANT ACTEUR DE LA COOPÉRATION

LE MENTORAT :

Au-delà de ces missions dévolues à l'équipe d'appui et du parrainage accompagnant les entrepreneurs vers le sociétariat, ACEASCOP FORMASCOPE travaillera à la mise en place d'un mentorat des nouveaux entrants.

Ce mentorat permettra d'assurer un maillage territorial des entrepreneurs et permettra de construire une relation de soutien, d'aide et d'échange au bénéfice du nouvel entrepreneur. L'échange développé est une amorce aux valeurs de coopération promues au sein de la CAE.

ACEASCOP FORMASCOPE mettra en place un accompagnement aux fonctions de mentor.

“ Les réussites individuelles font la réussite collective et la réussite collective favorise les réussites individuelles ”

DES VALEURS ORIENTÉES

ACEASCOP FORMASCOPE souhaite :

- Promouvoir l'entrepreneuriat collectif vers un public jeune (étudiants-entrepreneurs, CJS...).
- Promouvoir l'entrepreneuriat du public senior, des plus de 45 ans et au-delà de 60 ans : promotion de la convention nationale et régionale Pôle Emploi, construction d'un partenariat avec l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres).

DIRECTION DE PUBLICATION :
ACEASCOP FORMASCOPE
Comité d'études Communication

COORDINATION :
Fred LACROIX

RÉDACTION :
Alain BOUCHON
Elsa COLIN
Viviane DUBOIS
Anne PERDEREAU
Stéphanie QUINTARD
Nadine VIOLLEAU

CONCEPTION GRAPHIQUE :
GRAPHTIME
Laury MAUFROY
Tony KOWALCZYK

IMPRESSION :
MEGATOP Imprimerie



Brochure éditée avec le soutien de la **MACIF**



Essentiel pour moi

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la préparation et la conception de cette brochure.

Merci à l'**URSCOP Poitou-Charentes**,
au réseau **Coopérer Pour Entreprendre**,
à la **Fondation Macif**, à la **Fondation Caisse d'Épargne**
et à la **Fondation de France** pour leur confiance.

Merci aux **collectivités locales** pour leur soutien,
avec une mention particulière pour **Grand Châtelleraut**
présent depuis la création de la CAE.

Merci à notre principal partenaire financier,
la **collectivité régionale Poitou-Charentes** devenue **Nouvelle-Aquitaine**.



**ACEASCOPO
FORMASCOPE**
COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI

CHÂTELLERAULT

Technoforum - Parc du Sanital
16, rue Albert Einstein
86100 CHÂTELLERAULT

POITIERS

Maison de l'ESS
6 bis, rue Albin Haller
86000 POITIERS

NIORT

Maison de l'Économie Sociale
7, rue Sainte-Claire Deville
79000 NIORT

TÉLÉPHONE : 05 49 23 50 81

COURRIEL : contact@aceascop.com

SITE : aceascop.com

FACEBOOK : [aceascop.cae](https://www.facebook.com/aceascop.cae)

